

Qualité et traitement de l'eau en Bretagne : « je n'ai jamais donné d'eau en bouteille à ma fille »

Le 28 novembre à Rennes a eu lieu le colloque « Environnement & Santé : quelle eau potable pour demain ? ». L'occasion d'aborder de nombreux thèmes, parmi lesquels figure la qualité de l'eau en Bretagne et son traitement.

Eau du Bassin Rennais est un syndicat mixte de 56 communes limitrophes de Rennes qui assure l'assainissement de l'eau « **propre à la consommation** ». Pour potabiliser les 21 000 000 m³ d'eau consommé par an par les 486 000 usagers, sept usines de potabilisation sont disposées un peu partout sur le territoire rennais.

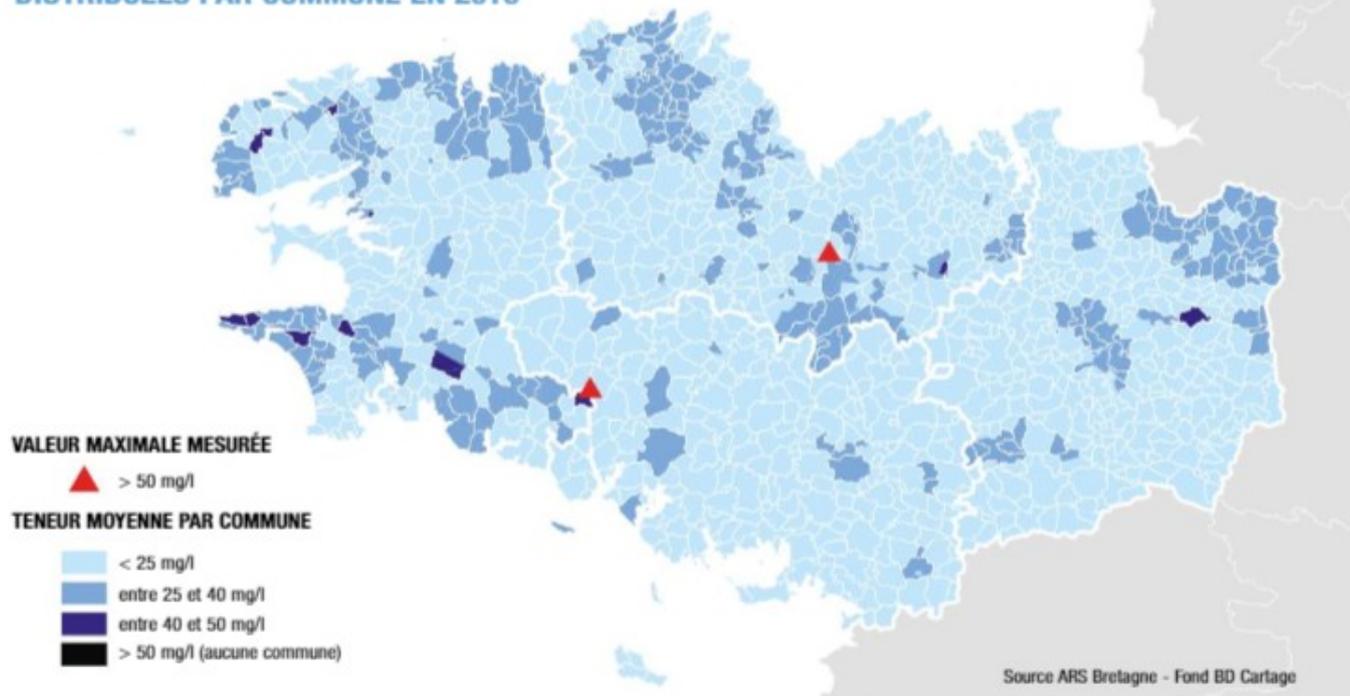
Mais quel traitement subit l'eau, et quelles en sont les conséquences ?

L'eau distribuée en Bretagne provient majoritairement d'eau superficielle, et doit être désinfectée rigoureusement. Pour ce faire, de faibles quantités de produits chlorés, ayant la propriété d'être rémanents et évitant ainsi toute reprise de prolifération microbienne, sont ajoutés. Le chlore en lui-même n'a pas d'effet néfaste avéré, mais certains sous-produits peuvent l'être et leur présence est très réglementée. Cet ajout de produit donne un certain goût, qui peut être atténué en aérant l'eau à l'aide d'une carafe à large ouverture, laissée quelques instants au réfrigérateur.

Les nitrates sont naturellement présents dans l'environnement. Dans l'organisme humain, ils sont transformés en nitrites et peuvent présenter un risque pour la santé. Le code de la santé

publique fixe une limite de qualité à 50 mg/litre, conformément à la Directive européenne 98/83/CE et aux recommandations établies par l'Organisation mondiale de la santé. Au-delà de 50 mg/l, l'eau du robinet est déconseillée uniquement pour les femmes enceintes et les nourrissons. Si le pourcentage de la population bretonne desservie ponctuellement par une eau non conforme en nitrate a considérablement diminué depuis les années 1998, elle était, en 2017, de 0,07 % (soit 2 233 habitants). En comparaison, dans toute la France, ce taux monte à 0,63%.

TENEURS MOYENNES ET MAXIMALES EN NITRATES MESURÉES DANS LES EAUX DISTRIBUÉES PAR COMMUNE EN 2016



Malgré l'apparente qualité de l'eau, le problème proviendrait des pesticides. Si de prime abord, ils n'ont pas l'air de se retrouver dans l'eau que l'on boit, de nombreux produits n'ont pas été testés et ne sont pas recherchés. En Bretagne, plus de 200 molécules le sont. « **Le nombre conséquent de pesticides utilisés et le coût élevé des analyses contraignent les autorités à prioriser les molécules à rechercher** ». La réglementation des 5 µg/l risque d'être bientôt atteinte puisque l'on sonde de plus en plus de molécules. C'est pourquoi « **l'amélioration de la qualité de l'eau brute est**

nécessaire pour la qualité de l'eau potable », explique Laurent Geneau, responsable santé environnement du département du Morbihan Agence Régionale de Santé Bretagne.

Pour ce faire, un programme est en cours : Eau du Bassin Rennais explique vouloir porter des projets d'agriculture durable autour des eaux de versants. Informer, sensibiliser, « **animer le territoire pour que les agriculteurs fassent évoluer leurs pratiques** », voilà ce à quoi s'attaquera prochainement ce syndicat.

« Je n'ai jamais donné d'eau en bouteille à ma fille. »

Pour Jean Duchemin, ingénieur sanitaire membre de l'Académie de l'Eau, « **la santé n'est pas en péril par l'eau potable** » et estime qu'on a « **la chance d'avoir une eau potable de bonne qualité** ». Néanmoins, il met le doigt sur certaines préoccupations.

Attention à la bioamplification

Si d'après lui rien ne sert de s'alarmer des traces de résidus de pilules contraceptives ou de médicaments dans l'eau, le danger viendrait des aliments, des animaux marins que l'on ingère. Ce qui est dangereux, c'est de consommer des espèces infestées de pesticides qui auraient elles déjà consommées un animal, qui aurait lui-même déjà consommé certaines substances, etc... C'est la bioconcentration, la bioamplification qui aurait des effets néfastes sur notre santé. Le danger vient donc des espèces vivants en milieu aquatique, comme les poissons ou les coquillages. Chez certains enfants de pêcheurs Baltiques, les PCB et autres organochlorés ingérés par les poissons gras et les phoques auraient engendrés des retards de développement physiques et mentaux.

Trop de produits dits « **émergents** » (TBT, PBDE, perfluorés, phtalates...) se retrouvent dans l'eau marine et proviennent de

produits anti-salissures pour textiles ou pour les coques de navire (récemment interdit). Enfin, les « **immergés** » très utilisés et insuffisamment évalués en matière d'imprégnation des milieux, se révèlent plus inquiétant. Les usages explosent malgré les nombreux indices d'effets toxiques.

Pour Jean Duchemin, il faudrait « **une politique de prévention globale face à ces micropolluants, susceptibles de détraquer tout l'écosystème aquatique, des sources de nos rivières à la mer, du ver de vase à la truite, au dauphin et à l'oiseau marin. Une prévention qui passera par la substitution avec d'autres substances moins toxiques ou persistantes** ».